

## FORUM JAZZ 2000

### EN EURE- ET-LOIR

Samedi 25 mars - Château d'Auneau

### STRUCTURE D'ACCUEIL

ADIAM 28 -1 rue du 14 Juillet 28000 Chartres

### ONT PARTICIPÉ À CETTE JOURNÉE

#### Animation des exposés

Jean-Claude Herry, directeur de l'ADIAM 28

Armand Meignan, président de l'AFIJMA

Didier Petit, représentant de la FNEIJ

François-Xavier Ruan, secrétaire de la Fédération des scènes de jazz

Bernard Aimé /Michel Audureau, chargés de la mission CRICA

#### Représentants des administrations et des collectivités territoriales

Sophie Thierry, déléguée musique, conseil régional région Centre

#### Invités

Arnaud Merlin, journaliste à Jazzman

Pascal Anquetil, directeur du CIJ (Centre d'information du jazz)

#### Rapporteurs

Isbikhene Djamel

Dereuddre Mikaël

Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées

ADIAM 28

### PARTICIPANTS

Bruneau Eric

Chassanne Jacky

Choquier Jean

Dedours Alain

Foreau Christian

Francois Dominique

Huard Marie-Laure

Lecoite Serge

Merle des Isles Catherine

Neto Paul

Opalski Maurice

Patin François

Pithois Frédéric

Rats Bruno

Régnier Bruno

Sallé Didier

Soulat Dominique

Stievenard André

Taurelle Catherine

Touchard Sylvie

Toury Benjamin

Toury Philippe

Trotignon Xavier

Viard Philippe

Watremez Jean-Philippe

Service culturel - Ville de Dreux

Improphile - Jazz et Musique en Fête

Maire d'Auneau - Conseiller général

Service culturel - Ville de Vendôme

Service Culturel - Ville de Nogent-le-Rotrou -

Réseau de Développement Culturel d'Eure-et-Loir

M.P.T. du Pont Neuf - Chartres

Jazz à tout va

Les Prairiales - Epernon

ADIAM 28

Musicien

Mo Jazz

Collège de Comteville - Dreux

Service culturel - Ville de Bourges

SACEM

Musicien, compositeur

Jazz à Tours

Musicien, enseignant

Théâtre de Chartres

Adjointe au maire d'Auneau

Espace Soutine - Lèves

Musicien

Musicien

Musicien - manager

Atelier à Spectacle - Ville de Vernouillet

Musicien

## Liste des sigles

ADIAM	: Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales et chorégraphiques
AFIJMA	: Association des Festivals de Jazz Innovants en Jazz et Musiques Actuelles
ADDM	: Association Départementale de Développement de la Musique
CRICA	: Contrat Régional d'Initiatives Culturelles et Artistiques
DRAC	: Direction Régionale des Affaires Culturelles
FRACA	: Fédération Régionale des Acteurs Culturels associatifs
GRIM	: Groupe de Recherche sur l'Improvisation Musicale
CIM	: Centre d'Informations musicales
IACP	: Institut Art Culture Perception
GEM	: Groupe d'Expérimentation Musicale
HCF	: Hot Club de France
AJMI	: Association Jazz et Musique Improvisée
JAPIF	: Jazz Action Paris Ile-de-France
CIJ	: Centre d'Information du Jazz
APEJS	: Association pour la promotion et l'enseignement du jazz en Savoie
FNEIJ	: Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et musiques actuelles
SPEMA	: Syndicat patronal des entreprises d'enseignement musical et d'activités artistiques
FAMDT	: Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles
UMJ	: Union des Musiciens de Jazz
IRMA	: centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles
RDCEL	: Réseau de Développement Culturel en Eure-et-Loir

## **SOMMAIRE**

### **Introduction**

## **PARTIE 1 : LE JAZZ DANS LE DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR**

### **I. État des lieux dans le département d'Eure-et-Loir**

#### **1. Le département d'Eure-et-Loir**

#### **2. La situation du jazz dans le département**

##### **2.1 Les musiciens de jazz**

##### **A. La formation des musiciens**

##### **B. La vie des musiciens**

##### **2.2 La diffusion du jazz**

##### **A. Cadre général**

##### **B. Le festival "Swing de Mars"**

### **II. Les réseaux nationaux du jazz**

#### **Préalable : la diffusion du jazz en France**

##### **1. L'Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles**

##### **2. La Fédération des écoles d'influence jazz et de musiques actuelles**

##### **3. La Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées**

### **III. Un réseau régional : le CRICA**

## **PARTIE 2 : LE FESTIVAL DE JAZZ EN EURE-ET-LOIR**

## INTRODUCTION

Depuis 1995, la région Centre, accompagnée par la DRAC Centre, a pris l'initiative de soutenir la coordination et le développement des actions en faveur du jazz dans le cadre d'une mission régionale "CRICA" (Contrat régional d'initiatives culturelles et artistiques) confiée au Petit Fauchoux de Tours.

En 1995, le conseil régional du Centre a missionné le Petit Fauchoux pour organiser des forums départementaux sur le jazz et les musiques improvisées. Les rapports ont été consignés dans un livre blanc et synthétisés dans un état des lieux du jazz en région Centre en 1997.

Plus localement, le département d'Eure-et-Loir connaît une activité jazz particulière, centrée autour de la création, d'écoles et d'un festival, les "Swing de Mars", regroupant de nombreux partenaires de la diffusion. Dans ce cadre, l'ADIAM 28 joue un rôle de coordination en relais avec le RDCEL, le réseau régional CRICA du Petit Fauchoux.

Afin de mesurer l'évolution de leur action depuis 1996, Le Petit Fauchoux et l'ADIAM ont pris l'initiative d'organiser un second forum sur le jazz et les musiques improvisées en Eure-et-Loir qui s'est déroulé samedi 25 mars 2000 au château d'Auneau.

L'objectif est triple :

- réaliser un état des lieux quatre ans après le forum de 1996
- mettre en relation le travail réalisé localement par les différents acteurs du jazz avec la réflexion portée par les fédérations nationales représentant les scènes, les festivals et les écoles de musique
- réfléchir à l'avenir du festival de jazz en Eure-et-Loir comme outil du développement et de structuration du jazz dans le département.

## I. ÉTAT DES LIEUX DU JAZZ DANS LE DÉPARTEMENT

### 1. LE DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Le département d'Eure-et-Loir s'étend au sud-ouest de l'agglomération parisienne. Il comprend des plateaux du Bassin parisien : au nord, le Thimerais, à l'est, la Beauce, au sud le Dunois. A l'ouest, le relief s'élève et forme les collines du Perche.

Tout comme la région Centre, auquel il est administrativement rattaché, le département d'Eure-et-Loir vit dans l'aire d'influence de la région parisienne. Grenier de la capitale, grâce notamment à la plaine de la Beauce, l'Eure-et-Loir a vu son développement économique dépendre de Paris et de l'Île-de-France : les villes industrielles de l'est et du nord (Chartres, Dreux) forment sa richesse. Cette forte industrialisation explique partiellement l'accroissement démographique récent, qui en fait l'un des départements les plus jeunes de France.

Zone de contact entre la Normandie, l'agglomération parisienne et les Pays de la Loire, l'Eure-et-Loir se présente comme un territoire à l'identité culturelle singulière, qui ne lui donne pas un sentiment d'appartenance fort à la région Centre.

## 2 LA SITUATION DU JAZZ DANS LE DÉPARTEMENT

### 2.1 Les musiciens de jazz

#### *A. La formation des musiciens*

Il existe un nombre important de structures enseignant le jazz :

- Ateliers jazz de l'École Nationale de Musique de Chartres, animés par Jean-Jacques Ruhlmann
  - Ateliers jazz de l'École de Musique de Lèves, animés par Patrick Hoareau
  - Atelier jazz de l'école de musique de Nogent-le-Rotrou animé par Claude Duchet
- Atelier d'improvisation à l'école de musique de Dreux animé par Olivier Léger
- Guy Veillard - École de musique
- École de musique de Vernouillet
- École de musique de Châteaudun
- deux écoles de batterie dans le département

Actuellement, le département compte sept big bands (Lucé, Dreux, Anneau, Chartres.....), la plupart en relation directe avec les écoles de musique

#### *B. La vie des musiciens*

Depuis quelques années, les musiciens de l'Eure-et-Loir s'expatrient. On assiste à un phénomène d'émigration quasi inévitable vers Paris ou vers les villes "attractives" de la région Centre comme Tours, avec la faculté de musicologie et son enseignement du jazz où les intermittents semblent davantage trouver de quoi satisfaire leur activité de musicien.

Cependant, le phénomène inverse existe également : des musiciens, venant de l'agglomération parisienne, s'installent dans le département pour des raisons de commodité et de cadre de vie et certains d'entre eux commencent à s'investir localement.

Parmi les associations représentatives des musiciens en Eure-et-Loir, les deux principales ont pour nom Improphile et Jazz et Musique en Fête. L'association Improphile, dirigée par Philippe Desmoulins, et qui compte soixante-dix musiciens, s'est donnée comme objectifs la collecte et la diffusion de l'information à destination des musiciens et l'organisation de stages et concerts dans certains lieux de diffusion du département (Chartres, Dreux). Elle publie une lettre d'information avec le soutien du CRICA et est l'un des correspondants du Petit Fauchoux pour le trimestriel Jazz Actuel. Nouvellement créée, l'association "Jazz et Musique en Fête", animée par Jacky Chassanne, se présente comme une structure d'accompagnement de la carrière des musiciens.

### 2.2 La diffusion

## **A. Cadre général**

L'Eure-et-Loir ne possède pas de lieu de diffusion programmant exclusivement ou majoritairement du jazz. Auparavant, le seul lieu de diffusion de concerts jazz était le Saxophone, alors dirigé par Catherine Cantraine.

Actuellement, les musiciens peuvent se produire dans des salles de spectacles où les concerts de jazz, généralement peu nombreux, s'inscrivent dans une programmation généraliste.

Ils peuvent également jouer dans les bars qui leur ouvrent ponctuellement leurs portes.

Parallèlement, les services culturels des municipalités et les centres culturels proposent bon an mal un à deux concerts de jazz par an. Deux d'entre eux se distinguent : le théâtre de Chartres et l'Atelier à Spectacle de Vernouillet. Ce dernier propose aujourd'hui quatre à cinq concerts de jazz dans sa saison.

Les jeunes musiciens de jazz ont la possibilité de se produire en concert dans les écoles de musique publiques ou associatives.

Lors du forum départemental "musiques amplifiées", co-organisé par l'ADIAM 28 et la FRACA en novembre 1999 à Vernouillet, la création d'un lieu consacré aux musiques actuelles a été annoncée. Ce lieu sera situé dans l'agglomération chartraine et remplira les fonctions de diffusion, d'information et de formation notamment par la mise à disposition de lieux de répétition.

Enfin, dans le cadre du CRICA, le Petit Faucheur exerce une mission d'information et de conseil auprès des acteurs locaux, et plus particulièrement auprès des programmeurs des salles de concerts, ces derniers identifiant aujourd'hui davantage la mission du club tourangeau dans le paysage local.

## **B. Le Festival "Swing de Mars"**

Nés de la volonté de quelques programmeurs de coordonner leurs actions en matière de jazz et de musiques improvisées, les "Swing de Mars" en sont à leur huitième édition. Depuis 1995, l'ADIAM 28 s'est proposée de coordonner ce festival sans intervenir sur les choix artistiques de la programmation.

Toutefois, un travail de concertation sur le contenu artistique du festival a été réalisé depuis un an et s'est concrétisé par la rédaction d'un projet artistique. Une attention plus soutenue à l'expression du jazz contemporain, français et européen, est désormais accordée. Elle se traduit cette année par des choix artistiques qui tendent davantage que par le passé à offrir au public un festival de jazz plus cohérent.

Parallèlement, les écoles de musique mènent des actions culturelles, en organisant des stages, masterclasses ou ateliers divers. Enfin, d'autres formes artistiques, susceptibles de conquérir un public peu connaisseur du jazz et des musiques improvisées, trouvent une place à part entière, comme le cinéma et la poésie.

Si le festival a acquis au fil des ans une importance notable dans le paysage musical départemental, il n'en demeure pas moins qu'il manque encore de cohérence et de reconnaissance extérieure. C'est pourquoi les acteurs locaux ont exprimé leur volonté de réfléchir à son évolution avec les acteurs nationaux du jazz.

## II. LES RÉSEAUX NATIONAUX DU JAZZ

### PRÉALABLE : LA DIFFUSION DU JAZZ EN FRANCE

- 1914-1918 Premiers orchestres de jazz américains en France. Diffusion sous forme de divertissements.
- 1932 Fondation du Hot Club de France à l'initiative de deux étudiants parisiens, Elwyn Dirats et Jac Auxenfans : première organisation au monde fondée en vue de la défense et de la promotion de la musique de jazz. Pierre Nourry, Jacques Bureau, Hugues Panassié et Pierre Gazères en furent les principaux animateurs. Charles Delaunay en devient en décembre 1933 le secrétaire général et la cheville ouvrière pour plus de quinze ans.
- 1933 Premier concert du HCF : Freddie Johnson, Garland Wilson, Spencer Williams...
- 1935 Création de la première revue exclusivement réservé au jazz, "Jazz Hot", sous l'impulsion de Delaunay et Panassié
- 1948 Ouverture du Club Saint-Germain animé par Boris Vian
- 1948 La découverte du be-bop provoque la célèbre bataille du jazz, baptisée "raisins aigres contre figes moisies". Désormais, la rupture est définitive entre les défenseurs du be-bop, dont le chef de file est entre autres Charles Delaunay, et les partisans du "New Orleans Revival", vivement défendu par Hugues Panassié. Dans ce climat, Hugues Panassié organise le premier festival de jazz au monde qui accueille, à Nice, Louis Armstrong et son all stars tandis que, sous l'impulsion de Charles Delaunay, le public du théâtre Marigny assiste au premier Festival de Paris qui accueille notamment Coleman Hawkins.

Années 50 Le réseau des clubs est relayé par les médias. Daniel Filipacchi et Frank Ténont animent, pour la première fois en France, une émission sur le jazz à Europe n°1 et prennent la direction d'un nouveau mensuel, "*Jazz Magazine*". Le cinéma de la Nouvelle Vague adopte également le jazz (Barney Wilen et Miles Davis pour "Ascenseur pour l'échafaud" de Louis Malle, Thelonious Monk pour les "Liaisons dangereuses" de Roger Vadim, Martial Solal pour "A bout de souffle" de Jean-Luc Godard....).

Années 60 L'Europe accueille avec enthousiasme la New Thing. De nombreux musiciens français se lancent dans l'aventure du free jazz, et bientôt dans celle du jazz rock ou jazz fusion.

Années 70 Les musiciens français multiplient les expériences d'improvisation collective au sein de nombreux collectifs : le Free Jazz Workshop devenu en 1975 le Workshop de Lyon, initiateur de l'ARFI, le "Michel Portal Unit", l'Association pour le développement de la musique improvisée de Didier Levallet, la compagnie musicale de Bernard Lubat, le Groupe de recherches sur l'Improvisation Musicale (GRIM) à Marseille, Cohelmec, Xtet Confluence...

Parallèlement des structures d'enseignement se mettent en place à l'initiative des musiciens. On voit ainsi fleurir tout un réseau d'écoles associatives : le CIM (Centre d'informations musicales) fondé par Alain Guerrini, l'IACP (Institut Art Culture Perception) dirigé par Alan Silva, le GEM (Groupe d'expérimentation musicale) de Montpellier, le Caen Jazz Action, Musiques Tangentes....

Dans le même temps, le jazz français se dote de structures de diffusion : l'AJMI en Avignon (Association Jazz et Musique Improvisée), le Dunois à Paris, l'Oreille est Hardie à Poitiers, le JAPIF à Paris, qui sera à l'origine de la création du CIJ en 1984 à Paris (Centre d'Information du Jazz)...

La diffusion festivalière n'est pas en reste : hormis les cinq festivals de jazz organisés durant l'été (Nice, Antibes, Montreux, Newport et La Haye) recensés par Francis Marmande en 1972, on assiste au début des années 70 à un véritable essor des festivals, dont la formule avait essaimé en Europe dès la fin des années 50 : Paris en 1970, Châteauevallon en 1972, Grenoble en 1973, Marciac en 1977, Le Mans en 1979...

Années 80 Le jazz est officiellement inscrit sur l'agenda politique. Jack Lang, ministre de la Culture, et Maurice Fleuret, directeur de la Musique et de la Danse, vont impulser une nouvelle politique visant à réhabiliter les musiques nouvelles et populaires : "Nous ne voulons pas que soient frappées d'exclusive certaines formes de musique : la chanson, le jazz, les variétés, les musiques non écrites doivent se sentir ici chez elles, sur un même pied d'égalité et avec droit de cité" car "toutes ces pratiques sont égales en dignité et nous avons à leur égard une égalité de devoirs" (Maurice Fleuret, *Jazz Magazine*, p. 33, janvier 1983). La décennie 80 s'ouvre ainsi sur de nouvelles perspectives en matière de politique musicale, marquant un profond changement dans l'histoire de l'administration culturelle de la France.

Années 90 Après dix ans de politique culturelle en faveur du jazz, le milieu du jazz se structure et voit naître diverses fédérations dont :

- La Fédération nationale des écoles d'influence jazz, créée en janvier 1990
- L'Union des Musiciens de jazz, créée en janvier 1992
- L'Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles (AFIJMA), créée en février 1993
- La Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées, créée en juin 1996
- Les Allumés du jazz, qui regroupent l'ensemble des labels indépendants, créés en 1996

La diffusion est devenue exponentielle avec plus de deux cents festivals de jazz annuels, une quarantaine de petits lieux de diffusion et près de 4 à 5000 musiciens professionnels dont seulement la moitié possède le statut d'intermittent du spectacle.

Aujourd'hui, de nouveaux enjeux se dessinent, marqués notamment par la naissance de plusieurs pôles régionaux de jazz et la volonté des fédérations de mener conjointement une réflexion commune pour lancer de nouveaux projets qui dépassent les intérêts de chacun.

## 1. L'ASSOCIATION DES FESTIVALS INNOVANTS EN JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES

### 1.1 Historique et philosophie générale

En 1993, douze directeurs de festivals\* se sont réunis dans une organisation commune, l'Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles (AFIJMA) autour d'un texte fondateur et d'une charte d'objectifs en 10 points (Cf. Annexe 1 : "Que sont nos festivals de jazz devenus ?").

La charte d'objectifs de l'AFIJMA énonce en dix points les missions qu'elle s'est fixée :

1. Cohérence et indépendance de programmation
2. Prise de risques artistiques
3. Production régulière de créations et de projets originaux
4. Défense des musiques nouvelles, du jazz actuel et du spectacle vivant
5. Valorisation des musiciens français
6. Programmation régulière de musiciens régionaux
7. Contribution au développement de carrière d'un artiste
8. Appui à la formation des jeunes musiciens (masterclasses, stages...)
9. Recherche de nouveaux publics par des actions décentralisées en zones périphériques et rurales
10. Soutien à l'export de musiciens français par un travail en réseau avec les autres festivals de jazz en Europe

Aujourd'hui, l'AFIJMA, dont Armand Meignan, de l'Europa Jazz Festival du Mans, est le président, se compose de 35 festivals\*\* qui ont adhéré à cette charte d'objectifs.

### 1.2 Objectifs

L'AFIJMA constitue un réseau national chargé de :

- *Privilégier les festivals dits de création, membres de l'AFIJMA, par rapport aux festivals dits de "tourisme culturel" (cf. Classification de Michel Orier).*

Si ces derniers accueillent des musiciens consacrés, dans des lieux souvent prestigieux et principalement pendant la période estivale, les festivals membres de l'AFIJMA, principalement issus du milieu associatif, mènent, à côté de la manifestation proprement dite, des actions de création et d'enseignement, en s'appuyant sur des structures-relais tout au long de l'année.

\* *Mulhouse, Nevers, Grenoble, Uzeste, Assier, Banlieues Bleues, Cluny, Parthenay, Rive de Gier, Sons d'Hiver,*

*Le Mans, Pezenas.*

**\*\* Sons d'Hiver (Vitry/Seine), Banlieues Bleues (Saint-Denis), Printemps du Jazz (Nîmes), Grenoble Jazz Festival, Europa Jazz Festival du Mans, Musiques de Traverses Valanciennes (Lille), Jazz en Pays d'Apt (Saint-Saturnin-les-Apt), Vandœuvre Musique Action (Nancy), Jazz sous les Pommiers (Coutances), Musiques Métisses (Angoulême), Musiques de Jazz et d'Ailleurs (Amiens), Jazz à Auxerre, Jazz en Franche-Comté (Besançon), Festival de Germ-Louron (Estarvielle), Jazz à Couches, Jazz à Luz (Luz-Saint-Sauveur), Jazz au Fil de l'Eau (Parthenay), Tendances (Boulogne/Mer), Mimi (Marseille), Jardin dans tous ses États (Assier), Jazz à Mulhouse, Festival d'Uzeste Musical, Jazz à Cluny, Ecoute s'il pleut (Rouen), Densités Festival (Belleville S/Meuse), Festival de Jazz de Rive-de-Gier, Perpignan Jazz Festival, Jazz en Limousin (Limoges), Jazz d'Or (Strasbourg), Rencontres Internationales de Jazz de Nevers, Tramway (Rouen), 38e Rugissants (Grenoble), Jazz Diffusion (Lille).**

*- Mener une réflexion sur les problématiques des festivals et la professionnalisation du secteur*

*- Favoriser la création*

L'AFIJMA réalise des tournées de créations coproduites alors par les festivals membres. Actuellement, l'AFIJMA recherche de nouvelles modalités de travail.

*- Mener une réflexion sur les musiciens régionaux*

L'idée consiste à mettre en place des échanges de groupes régionaux entre les festivals.

*- Devenir un interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels et professionnels*

L'AFIJMA milite pour une meilleure reconnaissance de toutes les composantes esthétiques du jazz au sein des politiques publiques auprès du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère des Affaires Étrangères. Il s'agit, d'une part, de leur démontrer la légitimité culturelle et artistique de ces festivals, qui remplissent, par leurs projets culturels, des services de missions publiques, et, d'autre part, de les sensibiliser à la fragilité économique de ces lieux qui rend indispensables les soutiens financiers publics.

*- Promouvoir le jazz français à l'étranger et encourager l'échange des musiciens de jazz européens*

Depuis 1994, l'AFIJMA développe une politique de promotion des musiciens de jazz français à l'étranger, qui s'est traduit notamment par un programme d'invitations de programmeurs étrangers dans des festivals français. Elle a initié la mise en place de réseaux d'échanges d'artistes européens, réalisant ainsi des créations communes avec les partenaires européens. Dans ce cadre, l'AFIJMA travaille en collaboration avec de nombreux festivals européens en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Finlande, aux Pays-Bas, en Espagne et en Autriche.

## **2. FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES D'INFLUENCE JAZZ ET DE MUSIQUES ACTUELLES (FNEIJ/MA)**

### **2.1 Historique et philosophie générale**

Créée en 1990, la Fneij a d'abord été constituée par des écoles de jazz, puis, à partir de 1993, des écoles de musiques tournées vers le rock, et depuis 1995 par des structures qui se consacrent aux autres esthétiques des musiques actuelles.

Présidée par Bernard Descotes, directeur de l'APEJ à Chambéry, la Fneij/MA compte aujourd'hui vingt et une écoles réparties sur l'ensemble de l'Hexagone, qui regroupent près de 5 500 élèves dont 1 500 élèves professionnels.

Les structures d'enseignement adhérentes à la FNEIJ s'engagent à respecter une charte de qualité énonçant en onze points leurs missions fondatrices :

1. Développer des activités liées à la formation ou la valorisant
2. Respecter les engagements pris à travers les documents édités par l'organisme de formation qu'il représente
3. Proposer des actions de formation adaptées à des objectifs clairement identifiables
4. Être à l'écoute de la profession pour concevoir et mettre en place des prestations adaptées aux évolutions artistiques du marché, des technologies, des outils de communication
5. Garantir la qualification professionnelle et les compétences pédagogiques des formateurs
6. Veiller à la qualité des actions de formation à chaque étape de leur déroulement : préparation, mise en œuvre, évaluation
7. Pratiquer une évaluation préalable des participants
8. Évaluer la satisfaction des participants, le respect des engagements

9. Mettre en œuvre des procédures propres à améliorer la qualité des actions de formation
10. Respecter la transparence de la gestion et la sincérité des comptes
11. Respecter le fonctionnement statutaire de la structure, support de l'activité pédagogique

Autrement dit, les écoles adhérentes de la Fneij/MA se veulent, d'une part, un carrefour à la fois lieu de vie, espace de rencontres et d'échanges, et, d'autre part, un lieu de pédagogies, d'apprentissage et d'enseignement animé par une équipe pédagogique constituée de musiciens professionnels, mais aussi un lieu de recherche et de réflexion permanentes.

Plus globalement, elle se présente tout à la fois comme un acteur culturel en prenant en compte les musiques et les communautés exclues de l'enseignement musical institutionnalisé, un acteur social en perpétuant la transmission du savoir entre les générations, et un acteur économique en prospectant de nouveaux marchés et en menant une activité d'insertion dans l'économie locale ou sectorielle.

## 2.2 Objectifs

Lieu de réflexion sur la structuration du secteur, elle s'est dotée de quatre commissions de travail portant sur :

### A. la formation professionnelle

Les écoles adhérant à la Fneij/MA sont pour la plupart dispensatrices de formation professionnelle. *“Le rôle des écoles et lieux de formation de la FNEIJ est d'accompagner l'élève de manière à lui permettre de formuler ses propres jugements, d'autonomiser ses choix, de déterminer lui-même ses objectifs et de savoir comment les réaliser. En d'autres termes, nous voulons donner à chacun les moyens techniques et artistiques optimisant l'épanouissement de son potentiel”* (Cf. La charte de la Fneij:MA - Les orientations).

### B. Les pratiques amateurs

Les écoles se veulent partie prenante de la formation d'un public averti et de musiciens amateurs d'un niveau exigeant.

### C. La pédagogie

La Fneij/MA constitue un lieu de recherche et de réflexion permanentes sur les conditions de l'enseignement s'appuyant sur un projet pédagogique propre à chaque structure.

### D. L'environnement juridique et social :

La Fneij a créé le SPEMA, syndicat actuellement en cours de négociation sur les divers statuts des artistes enseignants.

Depuis sa création, la Fneij/MA a mené un certain nombre d'actions :

- réalisation de documents internes destinés aux adhérents (exemple : lexique à l'usage des écoles)
- création d'un certificat, qui se veut un outil d'évaluation pédagogique des élèves
- réalisation d'une étude sur la formation professionnelle (étude menée en 1995 sur un échantillon de 8 écoles) ;
- création de la manifestation “Voix mêlées”, visant à la professionnalisation des élèves. Chaque année, un chef d'orchestre est choisi et des élèves de plusieurs écoles participent à ce projet. Cette action vise à résoudre une problématique qui se pose à la FNEIJ : comment réaliser un projet musical artistique commun dont la finalité repose sur l'insertion professionnelle des élèves alors que les écoles affiliées à la Fneij enseignent des esthétiques différentes ? Cette opération se veut donc une sorte de premier pas vers la professionnalisation (Exemple : Opération “Voix mêlées” 1999 : chef d'orchestre choisi : Louis Winsberg.)
- réflexion avec l'Irma sur la formation des musiques actuelles dans le cadre d'un colloque.
- depuis 1998, la FNEIJ/MA mène une réflexion sur des partenariats européens : actuellement, elle est en contact avec quelques écoles allemandes, britanniques, belges et suisses, et le sera prochainement avec des structures espagnoles et italiennes.

Dans ce cadre, la réflexion porte sur 4 points :

- . quelle structuration européenne est envisageable ?
- . de quoi parle-t-on ? Idée de la mise en place d'un lexique international.
- . échanges d'élèves entre écoles européennes.
- . connaissance des dispositifs européens pour ce secteur d'activités

Le 13 mai prochain, la Fneij/MA deviendra membre de l'European Music, première fédération européenne des écoles de musique jazz et musiques actuelles.

Aujourd'hui, la Fneij/MA travaille plus particulièrement sur :

- la labellisation des structures de formation adhérentes
- le statut des artistes enseignants

Parallèlement, elle mène une réflexion sur le diplôme d'Etat des musiques actuelles.

### 3. FEDERATION DES SCÈNES DE JAZZ ET DE MUSIQUES IMPROVISÉES

#### 3.1 Historique et philosophie générale

En 1992, le Centre d'Information du Jazz recensait près de huit cents lieux de diffusion du jazz, dont vingt-trois jazz clubs et vingt-huit hot clubs. De la programmation occasionnelle à la programmation régulière, en passant par la programmation commerciale et de qualité, les différences sont considérables. En réalité, une minorité de lieux ont des représentations consacrées uniquement au jazz.

En 1996, treize\* d'entre eux se sont regroupés au sein de la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées autour d'une charte d'objectifs commune pour affirmer la place du jazz et des musiques improvisées dans le paysage musical hexagonal, laissant une large place aux projets originaux et aux créations actuelles françaises et européennes.

- *Ajmi (Avignon), Instants Chavirés (Montreuil), Pannonica (Nantes), Petit Faucheux (Tours, Cave Dîmière (Argenteuil), Thelonious (Bordeaux), Moulin de la Vapeur (Olivet), Bec de Jazz (Genêts), Guingois (Montluçon), MJC Terre Neuve (Dunkerque), Trinitaires (Metz), Crescent jazz-club (Mâcon), Biplan (Lille).*

Les fondateurs de la charte se sont fixé trois objectifs fondamentaux :

#### **1. Chaque lieu est porteur d'un projet artistique et culturel reconnu et s'impose comme un pôle référent dans sa région.**

Il défend le jazz suivant deux axes :

- en mettant en œuvre un programme d'action en faveur des formations des régions concernées. La découverte, la sélection, la mise à disposition de locaux de répétition, l'aide à la diffusion dans d'autres clubs et d'autres structures, l'aide à la production, la mise en place d'un réseau, concrétisent un rôle d'accompagnement et de développement de carrière. Par son travail de repérage, chaque lieu doit s'imposer en tant que découvreur de jeunes talents.

- en permettant au public de découvrir les musiques créatives peu diffusées, en accordant une place importante aux créations françaises et européennes, chaque lieu est majoritairement attentif à l'expression du jazz contemporain. Il affirme sa vocation de relais et d'initiateur de projets pour les festivals et les grandes structures. Il offre, pour cela, des conditions de travail optimales aux artistes.

#### **2. Diffusion et information**

- Le signataire s'engage à mettre en œuvre une politique cohérente de conquête du public, en s'appuyant au minimum sur une politique tarifaire visant à favoriser l'accessibilité de son lieu au plus grand nombre, et sur des moyens de communication destinés à élargir l'audience de cette pratique musicale.

- Le signataire participera à tous travaux destinés à améliorer les moyens de diffusion, de formation et d'information pour le développement du jazz et des musiques improvisées, dans un souci d'équilibre économique. Il participera, plus généralement, à tous travaux visant à améliorer les financements publics et privés pour le développement de cette pratique musicale.

#### **3. Un interlocuteur des partenaires publiques et un gestionnaire respectueux des obligations légales**

- Le signataire affirme la vocation de l'association à être reconnue comme un interlocuteur privilégié auprès des collectivités publiques (européennes, nationales et locales), des sociétés civiles, des organisations professionnelles et de tous autres organismes ou réseaux impliqués dans le jazz.

- Le signataire s'engage à respecter scrupuleusement les obligations légales en vigueur en matière de droit du travail et du droit social des artistes.

Aujourd'hui, la Fédération, dont Michel Audureau, du Petit Fauchoux, est le président, comptabilise une vingtaine de membres\*\*.

**\*\* Instants Chavirés (Montreuil), Trinitaires (Metz), Pannonica (Nantes), Ajmi (Avignon), MJC Terre Neuve (Dunkerque), Moulin de la Vapeur (Olivet), Petit Fauchoux (Tours), Penn Ar Jazz (Vauban), Cave D'imière (Argenteuil), Jazz Club d'Auxerre, Jazz Club L'Arrosoir (Chalon/Saône), MJC Picaud (Cannes), Charlie Free (Vitrolles), Archipel (Lauret), Agapes (Lyon), Guingois (Montluçon), Cri du Port (Marseille), D'Jazz au Bistro (Saint-Claude), Cavajazz (Alba-la-Romaine), Carré Bleu (Poitiers), Ciam (Bordeaux).**

### **3.2 Objectifs**

La Fédération des scènes de jazz poursuit trois objectifs :

#### ***A. la structuration du réseau***

Elle a pour vocation de coordonner des lieux de diffusion permanente de cette musique et toute activité contribuant à la défense des droits et intérêts, matériels et moraux, de ses membres.

#### ***B. la structuration d'un secteur professionnel***

La Fédération se veut également un lieu de réflexion sur la structuration du secteur, œuvrant ainsi à la reconnaissance du milieu professionnel qu'elle représente auprès des pouvoirs publics. Elle a mis en place plusieurs commissions chargées de mener une réflexion sur les enjeux de notre secteur et les interrogations que les scènes sont amenées à se poser dans le cadre de leur travail quotidien. Parallèlement, elle alerte les autorités publiques et les organismes professionnels sur la nécessité d'un soutien financier plus affirmé afin que ses salles puissent continuer à jouer leur rôle d'accompagnement du musicien dans sa carrière.

Dans cette optique, elle collabore aux travaux de réflexions menées par le ministère de la Culture et de la Communication. Élargissant son champ d'action à l'ensemble des musiques actuelles, la Fédération participe également aux travaux et réflexions de l'Interfédération des musiques actuelles, qui regroupe l'AFIJMA, la FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles), la Fédurock, la Féarock, la FNEIJ/MA, Technopol, Zone Franche.

Enfin, la Fédération des scènes de jazz milite pour le rapprochement entre les acteurs du milieu du jazz à travers sa volonté de développer des projets partenariaux avec l'AFIJMA et la FNEIJ/MA.

#### ***C. Un engagement artistique***

Représentative des lieux qui ont originalement vocation à accueillir et à diffuser les composantes esthétiques du jazz et des musiques improvisées, la Fédération s'est fixé deux missions :

##### **1. La mise en place de tournées et l'échange de musiciens régionaux**

Dans le cadre de la commission "Programmation", les scènes de jazz sont porteuses de projets, permettant la circulation des musiciens régionaux et la mise sur pied de tournées au sein du réseau.

##### **2. Une réflexion sur la création**

La Fédération appelle à une nouvelle génération de créations. A ce jour, trop de créations sont restées sans lendemain. C'est pourquoi elle souhaite initier ou participer à l'émergence de projets transversaux qui doivent s'appuyer sur l'ensemble des réseaux.

### III. UN RÉSEAU RÉGIONAL : LE CRICA

#### Idées brutes :

On voit poindre à l'horizon de nouvelles données avec la création de centres régionaux :

Le premier des centres régionaux de jazz est né en Haute-Normandie (CRJHN) au milieu des années 80. Il a fallu attendre 1995 pour voir naître le second qui fut le Crica jazz en région Centre. Aujourd'hui, après six années d'expériences, celui-ci est devenu un modèle. Le centre de Bourgogne (présidé par Arnaud Merlin) qui vient de naître en 2000 s'inspire de son exemple. Le Crica région Centre milite en faveur de l'éclosion d'autres centres régionaux ; ainsi plusieurs sont-ils à des degrés divers en préparation en Pays de la Loire (projet original car deux têtes : un festival, un club), en Paca et en Rhône-Alpes, PACA.

L'exemple du Crica est d'appuyer son contrat de mission sur la création préalable puis l'animation d'un réseau d'acteurs structurés par département, intégrant les petites scènes, les scènes nationales, les écoles et parfois les services culturels des villes concernées.

La mission comprend dans ses grandes lignes :

- la mise sur pied d'une programmation annuelle de concerts (90) sur ce réseau (dont près de 30% d'artistes régionaux)
- une mission d'expertise auprès de la région
- le soutien à la création en région
  - repérage des jeunes talents
  - accueil des répétitions
  - production d'un CD distribué, pour une formation sélectionnée
  - édition d'un recueil de partitions relatives au CD
- l'organisation de masterclasses longues (5 jours),
- l'organisation régulière de "bœufs" (scènes ouvertes) dans chaque département.
- l'organisation de forums départementaux tous les 3 ans afin de faire un état des lieux et de mesurer l'évolution du travail.
- l'édition du journal "Jazz Actuel", organe de réflexion et de liaison.

Il a fallu un peu de temps pour que la mission Crica soit bien identifiée par les acteurs locaux du jazz en Eure-et-Loir comme le souligne Philippe Viard de l'Atelier à Spectacle de Vernouillet : " Le département ne se sentait pas concerné par le CRICA, il était mal informé. J'y ai été associé. J'ai collaboré avec B. Aimé dans la programmation de musiciens nationaux ou régionaux. Aujourd'hui, le CRICA représente pour moi un élément déterminant pour faire évoluer le festival jazz en Eure-et-Loir ".

## **PARTIE 2 : LE FESTIVAL DE JAZZ EN EURE-ET-LOIR**

**Arnaud Merlin (modérateur)** : un festival peut revêtir des réalités très différentes. Comment définissez-vous le vôtre et qu'en attendez-vous ?

**Philippe Viard (Atelier à Spectacle)** : le festival s'est construit un peu par hasard par la volonté de quatre structures. D'autres partenaires nous ont rejoint par la suite. Aujourd'hui, de nombreux acteurs du département y sont associés. Cette dynamique nouvelle implique une interrogation :

- quel sens, quelle cohérence peut-on donner à ce festival ?
- comment s'inspirer de la réflexion des réseaux nationaux ?
- en quoi cette réflexion peut aider ce festival à élaborer un projet artistique qui se tienne en termes de création, de diffusion, d'aménagement tant dans les communes rurales que dans les communes urbaines, de formation des publics, de sensibilisation de cette musique ?

**Jean-Claude Herry (ADIAM 28)** : il y a deux raisons à l'implication de l'ADIAM dans ce festival :

- développer la concertation entre les acteurs de la diffusion dans le département
- développer la diffusion du jazz

Après plusieurs années de coordination, notre réflexion porte aujourd'hui sur la manière d'accompagner ce festival vers une autonomie de fonctionnement plus importante.

**Didier Sallé (Jazz à Tours)** : définir une manière de travailler, une programmation cohérente, n'est-ce pas les premières pistes sur lesquelles il convient de réfléchir ? Ce festival est très ancré sur le département. Est-ce suffisant pour justifier sa pertinence ou d'autres critères ne doivent-ils pas intervenir ?

**Michel Audureau (Petit Faucheux)** : Par rapport aux Swing de mars, Serge Couptry parlait des critères qui contribuent à la définition d'un festival. Parmi ceux-ci il y a les critères d'unicité et notamment l'unité de programmation, de lieu et de temps.

L'unité de programmation est en cours et doit se développer. Le département peut tout à fait être considéré comme une unité de lieu. Quant à l'unité de temps, la question reste posée de savoir si un festival peut être éclaté sur un mois. Pourquoi ne pas resserrer les dates afin que ce festival perde une connotation opportuniste de regroupement de spectacles en soirée uniquement ?

**Christian Foreau (RDCEL)** : Ce festival ne répond peut-être pas aux critères de telle ou telle catégorie d'événement mais il s'agit surtout d'une manifestation qui fonctionne bien et qui permet d'associer, autour d'une programmation, un grand nombre de partenaires locaux.

**Armand Meignan (AFIJMA)** : c'est un festival qui existe depuis huit ans et qui est supporté par une ADIAM. On est donc dans le cadre d'un projet culturel, donc d'une base solide pour travailler sur la conquête du public. Quand on regarde les festivals membres de l'AFIJMA, ils reposent souvent sur un individu à forte personnalité. C'est l'histoire de la plupart des festivals de jazz. Pour autant, il n'est pas réhibitoire de travailler à plusieurs.

**Philippe Viard** : On fait des choix dans nos lieux et on s'est mis d'accord cette année sur une programmation. Aujourd'hui, la question est de savoir si on souhaite aller au-delà de nos réunions régulières de programmation en se dotant d'outils de direction artistique.

**Sophie Thierry (déléguée musique conseil régional)** : Avez-vous fidélisé le public ?

**Jean-Claude Herry** : Cette année, l'achat d'un billet plein tarif pour un concert donne droit au tarif réduit pour un autre concert du festival. L'idée est d'inciter le public à se déplacer d'une commune à l'autre.

**Arnaud Merlin (Jazzman)** : Vu la dispersion sur le temps, vous vous situez entre Banlieues Bleues et des concerts hebdomadaires.

**Jacky Chassanne (Improphile) :** on est clairement dans l'optique artistique. Il y a un autre enjeu : l'enjeu culturel.

**Michel Audureau :** A défaut de resserrer la programmation dans le temps, on est plus dans une logique de programmation régulière que dans une logique festivalière.

**Philippe Viard :** Ce festival a eu pour effet positif de permettre à de nouveaux acteurs de programmer du jazz.

**Un musicien :** Il y a des lieux où il n'y a jamais eu de jazz en dehors du festival.

**Jean-Claude Herry :** Aujourd'hui, vu la configuration du festival, chaque programmeur prend le risque de sa programmation.

**Armand Meignan :** Là, on se situe dans une suite de lieux. Ce n'est pas incompatible avec un festival, mais il est difficile, dans ce cas, d'avoir une unité de programmation si chacun gère son propre lieu. Il existe deux festivals de jazz en France qui sont animés et dont la direction artistique est assurée par des ADDM : le festival de jazz à Auxerre et "Jazz sur son 31".

**Jean-Claude Herry :** Depuis un an nous avons un début de réflexion globale sur le contenu du festival.

**Armand Meignan :** Il est difficile de rentrer dans une histoire qui existe depuis quelques années.

**Michel Audureau :** Le festival aura besoin d'autres partenaires et notamment du conseil régional. La question est de savoir comment les Swing de mars vont se positionner pour disposer de moyens plus importants en séduisant de nouveaux partenaires ?

**Un programmeur :** Comme il s'agit d'un collectif, le conseil régional ne peut pas nous aider.

**Sophie Thierry :** On se demande si on n'a pas intérêt à établir des critères. Une région peut aider un festival s'il sert à conquérir le public et développer le jazz. Il faut pouvoir juger de tout le travail réalisé. Le conseil régional aide des festivals (Montlouis-sur-Loire, Orléans) et notamment beaucoup de petits festivals.

**Armand Meignan :** Le conseil régional des Pays de la Loire nous a aidé quand le festival a réalisé des concerts hors de son département d'origine. Cela a été le seul critère d'aide du conseil régional.

**Arnaud Merlin :** Pour être repéré, il faut ou avoir une programmation très pointue, ou avoir des échanges avec des festivals analogues. Ici, il y a un début de concertation.

**Jean-Claude Herry :** C'est le lien qui se fait avec le Petit Fauchoux qui ouvre vers l'extérieur.

**Michel Audureau :** Le CRICA et le festival n'ont pas a priori à se rencontrer. Le CRICA travaille sur une configuration permanente. Toutefois, dans la phase de construction et en l'absence de reconnaissance significative de la part des collectivités publiques, le CRICA joue un rôle de conseil et d'accompagnement qui doit permettre à l'acteur d'évoluer et de se faire reconnaître. Pour le réseau CRICA, stratégiquement, c'est la reconnaissance par les pouvoirs publics qui fait un festival. A défaut, il est un acteur comme un autre.

**Philippe Viard :** On a besoin de se rapprocher des autres festivals. Si on veut se lancer dans la création, les résidences, tout seul c'est difficile. D'où l'intérêt qu'il existe un opérateur principal. Je me sens proche du fonctionnement du festival de Jacques Panisset (Les 38è rugissants de Grenoble). Mais lui possède une structure avec une licence d'entrepreneur de spectacles, un budget, et donc il peut monter son projet global.

**Armand Meignan :** Je pense que c'est le fonctionnement vers lequel il faut tendre. Structurés comme vous l'êtes, vous ne pouvez pas demander des subventions auprès des sociétés civiles. L'ADIAM peut être un partenaire très intéressant car elle possède une expérience considérable. Les festivals qui durent sont ceux dont le directeur a un véritable ancrage dans son département. Peut-être la solution serait-elle d'unifier les forces existantes ?

**Un musicien :** Ce festival possède une base solide car il a un terrain, un public et des partenaires.

**Armand Meignan :** Aujourd'hui, il est impossible de créer un festival de toutes pièces car il y a beaucoup trop de contraintes économiques, administratives et juridiques.

**Didier Sallé (Jazz à Tours) :** Il manque peut-être juste un cran à passer pour que les partenaires publics soient impliqués.

**Un musicien :** Il faudrait monter une association.

**Didier Sallé :** Si le public est là aujourd'hui, c'est parce que les organisateurs ont su maintenir leur effort.

**Jean-Claude Herry :** Ici, on s'appuie sur 10 villes du département : les acteurs sont très investis au niveau local.

**Un musicien :** Les festivals de jazz en Auvergne ou en Artois sont proches de ce qui se passe ici.

**Pascal Anquetil (Jazzman - Irma) :** Cette année, le festival Jazz en Auvergne s'appuie sur des lieux forts.

Au niveau des festivals départementaux, il existe Banlieues Bleues, Sons d'Hiver... Avec le temps et les moyens, on est arrivé à des festivals qui ont un vrai public. Des salles se sont créées et il y a une grande répercussion dans les écoles...

**Sophie Thierry :** Il y a un public qui va être d'autant plus sollicité que les acteurs locaux sont très impliqués. Cette direction artistique peut évoluer de façon à ce que ce festival soit un événement culturel.

On va peut-être vers un deuxième registre de programmation : cette équipe artistique peut intéresser le conseil régional. Elle peut créer une dimension culturelle locale qui programmerait des musiciens locaux dans le festival. La programmation s'ouvre au cinéma, etc. Cela donne une autre dimension.

**Michel Audureau :** Le CRICA est un des acteurs du festival. Il a permis le rapprochement entre les acteurs. Depuis le forum de 1996, il y a une plus grande cohérence entre les acteurs, des échanges plus importants.

**Jean-Claude Herry :** La mission de l'ADIAM est de porter le festival vers son autonomie par l'amélioration des compétences et l'obtention de subventions publiques.

**Philippe Viard :** La balle est dans le camp du conseil régional puisqu'il aide déjà Montlouis-sur-Loire et Orléans.

**Sophie Thierry :** Tant qu'il n'existe pas de structure juridique, la région ne peut vous aider. Si demain vous avez un vrai projet artistique, assis sur une structure juridique solide, il faudra vous poser la question de la conquête du public. Il semblerait que chacun n'ait pas le même rapport avec son public.

**Armand Meignan :** Vous ne pourrez pas échapper à la constitution d'une structure juridique qui peut travailler en étroite collaboration avec l'ADIAM. Petit à petit, la programmation aura sa propre cohérence. Après, les questions viendront : pourquoi un festival sur un mois ? etc.

L'idée de festival est forte pour unifier les moyens, obtenir des financements. Le festival donne des moyens importants : il permet de développer une communication forte et de trouver plus de partenaires. Il faut garder cette idée de festival qu'aime d'ailleurs le public car c'est un temps fort. On n'a pas trouvé mieux pour vendre le jazz (*ndlr : sauf les clubs*).

Le Festival du Mans essaye de travailler toute l'année avec les lieux pour proposer une programmation commune. En jouant sur toute l'année, ça nous permettrait de mieux travailler sur la diffusion et le public. Le lieu est très important par rapport à la musique. Créez donc une coordination, une association.

**Michel Audureau :** Comme le précise Armand, le lieu est très important. Le festival devrait réfléchir à ne pas occuper seulement les salles de concerts, pas toujours adéquates, et imaginer des possibilités d'occuper des lieux de patrimoine voire organiser des concerts chez l'habitant. Ce sont des éléments forts pour la perception d'un esprit festivalier.

**Bruno Régnier (association Tim et Béa) :** Tim et Béa est une association de musiciens créée en janvier 2000 et représentative de certains musiciens de la région. On se veut les représentants de ceux qui souhaitent mener une réflexion et avoir une représentation officielle dans certaines instances comme par exemple le Pôle Jazz en région Centre. Le siège social de l'association est basé à Olivet (Loiret). A priori, l'association regroupe

des musiciens professionnels.

L'association Tim et Béa se différencie de l'association Jazz Région Centre qui regroupe essentiellement les musiciens tourangeaux et dont le propos est axé sur des projets artistiques ou organisationnels.

**Pascal Anquetil** : De plus en plus de collectifs de musiciens se créent.

**Dominique Soulat** : J'ai adhéré à l'association Tim et Béa en raison du projet de pôle Jazz.

**Michel Audureau** : Les musiciens sont généralement absents des instances de décision pour des projets qui les concernent. C'est volontairement que, dans le CRICA, on fait en sorte qu'ils soient représentés. L'outil Pôle, nous l'imaginons pour les musiciens. Il est normal que la voix des musiciens soit prise en compte.

**François-Xavier Ruan (Pannonica)** : Il y a eu à Nantes une tentative de créer une antenne de l'Union des Musiciens de Jazz.

**Pascal Anquetil** : A Toulouse, les membres de l'UMJ ont voulu créer un événement. Cela n'a pas marché. L'UMJ s'est heurtée aux problèmes liés à la double appartenance (juge et partie) musiciens/directeurs artistiques.

**Didier Sallé** : Il y a eu une tentative pour créer une antenne à Tours. Cela s'est révélé impossible car les préoccupations des musiciens parisiens sont éloignées de celles des musiciens locaux. Aujourd'hui, une nouvelle génération de musiciens se présente comme des partenaires et cela va enrichir le débat.

Les exposés du matin et les débats de l'après-midi ont fait ressortir des orientations qui vont permettre aux acteurs du festival de nourrir leur réflexion et maîtriser leur évolution.

Parmi les idées les plus pertinentes de cette journée, on peut retenir :

- travailler à un resserrement des dates
- regrouper plus de concerts sur une journée
- émailler le festival de petits concerts sur des lieux privés ou des lieux de patrimoine
- créer une association représentative des acteurs du festival
- évoluer vers une direction artistique unifiée sinon unique

## ANNEXE 1

### “QUE SONT NOS FESTIVALS DE JAZZ DEVENUS ?”

**Ce texte fondateur de l’Afijma a été écrit par Arman Meignan. On y puise, sous l’excès militant de l’époque, quelques vérités récurrentes qui sont encore au goût du jour.**

En 1972, il y avait en France trois festivals de jazz : Antibes, Nice et Châteauvallon... En 1995, si l’on en croit les chiffres du nouvel annuaire de l’IRMA, il existe près de 210 festivals de jazz en France dont près de la moitié de juin à septembre !

**210 festivals de jazz !** C’est presque un phénomène de société... et très probablement un phénomène vraiment unique en Europe... ! Nous devrions évidemment nous réjouir de cette miraculeuse implantation capable d’irriguer avec bonheur tout l’Hexagone de la “musique qu’on aime” ! Seulement, pour une fois, abondance de biens nuit ! Et où devraient triompher la diversité la plus folle, les options de programmation les plus multiples et les plus délirantes, triomphe le conformisme le plus plat et le plus conventionnel !

**210 festivals ou presque** qui rivalisent d’indigence en proposant les mêmes programmations figées et uniformes, interchangeables et sans idée. Ici et là, des pseudo-programmateurs qui font difficilement la différence entre Patricia Kaas et Billie Holiday ou entre Manu Dibango et Ornette Coleman... ; et des adjoints à la culture qui pensent encore pouvoir réunir le fameux duo Django Reinhardt/Stéphane Grappelli s’arrachent à grands coups de dollars (et le plus souvent au mépris de la législation en vigueur et évidemment sans aucune exclusivité !) les derniers amateurs du revivalisme be-bop, le jazz variéto-faisandé, le néo-jazz classique en smoking ou les ultimes stars encore vivantes venus “rejouer” en Europe le souvenir de ce qu’elles furent... jadis !

**210 festivals ou presque...** dont la plus grande partie est vouée au rite de la perpétuation ! On y vient en rangs serrés (près de 130 000 personnes certaines années à Nice !) faire un triomphe au connu, au reconnu et au convenu, à la dix millième version de “Georgia” de Ray Charles ou la énième version de “St Thomas” par Sonny Rollins (mais toujours au rappel !... une pincée de roublardise ne nuit pas !). On se bouscule pour applaudir l’affiche, l’intitulé, le contenant, pour le costume, pour la chorégraphie, en fait pour voir plus que pour entendre... Spectacle pitoyable, comme “une sorte de musée Grévin qui se déplace de ville en ville” écrivait un jour et à juste titre Francis Marmande dans LE MONDE !

**210 festivals ou presque...** qui sont royalement tombés aux mains de 4 ou 5 tourneurs, dont la plus grande partie ne connaît du jazz que le bruit du tiroir-caisse, qui se partagent l’Europe, comme un gros gâteau, chasse gardée où les musiciens américains assurent une grande partie de leurs gains annuels !

**210 festivals ou presque...** qui se contentent, en guise de programmation, de “cocher” des noms dans les listes fournies par ces tourneurs... Et si par malheur ces fameux “tourneurs n’ont pas envie de faire tel ou tel musicien américain, eh bien ceux-ci restent oubliés ici. Walt Dickerson, Horace Tapscott, ou Ahmad Jamal “redécouvert” récemment ont été victimes de cette aberration !

**210 festivals ou presque...** où la direction artistique est souvent remplacée par l’intérêt commercial, où la seule angoisse de programmation est de garder le mot “jazz” (c’est porteur !) mais sans trop de jazz et surtout pas du “moderne”... et où l’idéal serait de faire un festival de jazz pour ceux qui n’aiment pas trop le jazz en le montrant dans ses formes les plus commerciales.

**210 festivals ou presque** qui servent la “soupe mais pas le jazz... ni la musique !... qui ne se préoccupent pas de former le public, mais qui ne lui donnent que ce qu’il connaît, flattant ses bas instincts, qui ne montrent aucune curiosité de programmation, aucun désir de faire découvrir des jeunes musiciens, des groupes inédits, de provoquer de nouvelles rencontres, d’aider les courants les plus novateurs du jazz, d’élargir le public des spécialistes. On installe une scène, on y propose deux ou trois soirs de suite trois ou quatre stars (si possible “achetées” au même agent, c’est plus simple), parfois on se force à faire quelques groupes locaux en première partie sans se préoccuper de la cohérence de style... et le tour est joué! **210 festivals ou presque** qui sont devenus des “garages à spectacles”.

ET ALORS ?

C'est à partir de ce joyeux constat, que j'ai retracé ici à gros traits, qu'en 1992 et 1993 certains directeurs de festivals français et parmi les plus anciens comme ceux du Mans, Grenoble, Banlieues Bleues, Mulhouse, Nevers, Rive de Gier ou Uzeste (festivals créés par des bénévoles passionnés, partant d'une initiative individuelle sauvage et risquée, festivals conçus comme des actes de foi pour laisser entendre à un public qu'on a quelque chose à lui faire partager) ont commencé d'imaginer un regroupement "affectif", un manifeste, pour des festivals qui vivaient "autrement" leur rapport au jazz et aux publics !... Comme une sorte de "ras-le-bol" de voir se "bâtardiser" l'idée même de festival de jazz, de voir disparaître un vrai travail de programmation, comme un refus complet de n'être que l'intermédiaire de "tourneurs" qui connaissent très mal cette musique et surtout ses options les plus créatives ! Il était nécessaire d'affirmer haut et fort que depuis longtemps une vingtaine de festivals en France construisaient de vrais projets culturels forts et réfléchissent, se battaient, parfois sans moyens financiers, pour conquérir de nouveaux publics, élargir ce cercle des initiés si étroit quand il s'agit de jazz... et que le plus souvent leur travail était à peine reconnu !

**Notre différence ?**... C'était de n'en faire qu'à notre tête, de faire d'autres musiciens que ceux proposés trop régulièrement par les tourneurs, c'était même de contacter directement les agents ou les musiciens, de leur soumettre directement des projets nouveaux ou des idées de rencontres, de leur proposer des "créations", ou de discuter du programme afin de ne pas avoir encore la xième version de "Round Midnight" ou pire...!

**Notre différence ?** C'était d'avoir réfléchi à cette musique, de bien la connaître dans toutes ses composantes, d'être curieux et à l'écoute de ce qui se fait dans d'autres pays que les États-Unis, de s'ouvrir sur l'Europe, d'aider et d'encourager l'originalité du jazz français, de refuser tous les rapports convenus avec le public, de travailler dans les banlieues, en milieu rural, en réseau avec d'autres partenaires, de faire éclater les habitudes, de savoir qu'un festival peut être effectivement un endroit ludique pour les musiques "récréatives", mais aussi un lieu de réflexion sur le jazz en général et un lieu d'expériences !

**Notre différence ?** C'était d'affirmer par notre existence qu'on pouvait faire un festival, avoir un large public enthousiaste sans avoir recours aux stars américaines et en s'éloignant de cette imagerie historique trop routinière !

Notre différence ? C'était de vouloir être inventif, autant que les musiciens programmés en imaginant de nouvelles modalités pour aller chercher des publics neufs... et de prendre le risque de se tromper... ou d'être partial dans nos choix !

Le 18 février 1993, douze festivals (Mulhouse, Nevers, Grenoble, Uzeste, Assier, Banlieues Bleues, Cluny, Parthenay, Rive de Gier, Sons d'Hiver, Le Mans, Pezenas) se réunissent au CENAM et mettent en place une structure de coordination des festivals sous forme d'une association loi 1901 qui élira son premier bureau le 27 mars 1993 à Grenoble.

Très rapidement l'association arrive à 15 festivals et se dote d'une charte d'objectifs (septembre 1993) en dix points :

- cohérence et indépendance de programmation
- prise de risques artistiques
- production régulière de créations et de projets originaux
- défense des musiques nouvelles, du jazz actuel et du spectacle vivant
- attention toute particulière au travail des musiciens français
- programmation régulière des musiciens régionaux
- suivi de la carrière d'un artiste en produisant périodiquement une nouvelle formule orchestrale ou un nouveau répertoire
- formation initiale et continue des musiciens amateurs et professionnels
- recherche de nouveaux publics dans le cadre du développement local par des actions diversifiées en banlieues, dans les quartiers et en milieu rural
- aide à l'exportation des musiciens français dans les festivals européens par la création d'un réseau européen de diffusion entre les festivals français et européens